

REGARDS | 21

sur la présence de drogue

R

Auteurs: Lucile Bodson, Liliane Reichmann, Andreas Heinz, Georges Steffgen
Publication périodique | Novembre 2014

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

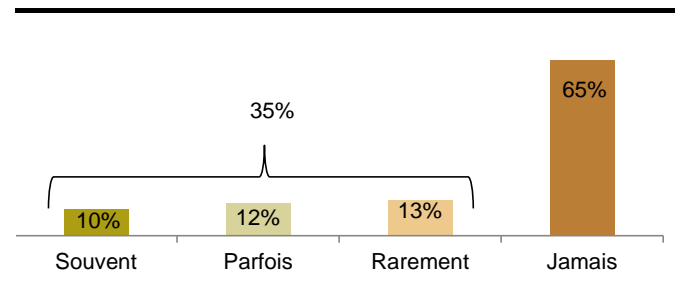
Au cours des 12 derniers mois, 35% des résidents âgés de 16 ans et plus ont vu dans leur quartier des consommateurs de drogue, des dealers et/ou ils ont vu trainer des objets en lien avec la consommation de drogue. Ce sont surtout des jeunes qui ont fait ce genre de constat. La présence de drogue est plus importante dans les pôles urbains que dans les communes rurales. Les consommateurs de drogue et les dealers, lorsqu'ils sont « souvent » présents dans le quartier, ont un effet anxiogène sur la population : certaines personnes sortent moins souvent la nuit et évitent de passer à des endroits ou d'emprunter des rues. Certaines personnes se sentent également plus exposées au risque de vol à la tire, de vol avec violence et de cambriolage. Par contre, lorsque ces rencontres avec des consommateurs ou des revendeurs de drogue sont plus exceptionnelles, celles-ci ne semblent pas jouer, ou très peu, sur le sentiment d'insécurité de la population. Les résultats présentés dans ce document sont tirés de l'enquête sur la sécurité de 2013.

35% de la population, soit un tiers (cf. graphique 1), ont constaté l'usage de drogue dans leur quartier au cours des 12 derniers mois, parce qu'ils ont vu des dealers ou des consommateurs de drogue, ou encore parce qu'ils ont vu trainer des objets relatifs à la consommation de drogue, tels que des emballages de papier à rouler, des filtres de joint, des emballages de médicaments ou des seringues usagées. Parmi eux, 10% déclarent avoir fait « souvent » ce genre de constat, 12% « parfois » et 13% « rarement ».

Le profil-type : une question d'âge, mais pas vraiment une question de genre

Les jeunes sont plus touchés par ce phénomène que les anciens : 55% des 16-24 ans déclarent avoir vu des consommateurs de drogue, des dealers ou des objets relatifs à la consommation de drogue dans leur quartier au cours des 12 derniers mois. Cette proportion diminue à mesure que l'âge des personnes augmente (cf. graphique 2). Elle n'est plus que de 12% parmi les 75 ans et plus.

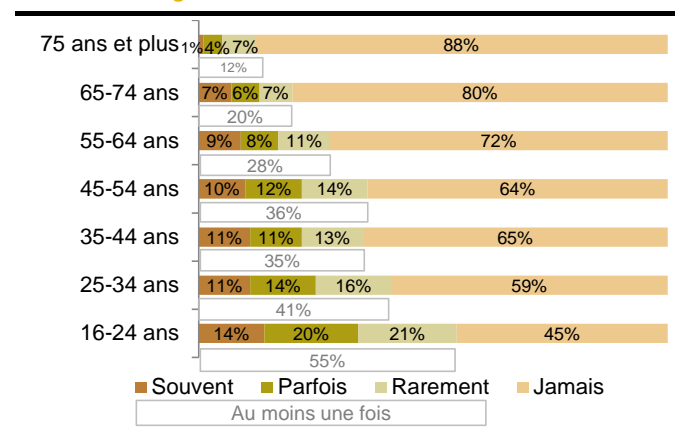
Graphique 1 : Fréquence à laquelle les gens ont vu au cours des 12 derniers mois des consommateurs, des revendeurs ou des objets en lien avec la consommation de drogue dans leur quartier



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité (2013) ; Réponses apportées à la question : « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous fait l'expérience de problèmes relatifs aux drogues dans votre quartier ? Par exemple, en voyant des dealers ou des consommateurs de drogue dans des lieux publics, ou encore en trouvant des seringues usagées ? Souvent, parfois, rarement ou jamais ? »

Par contre, la proportion de personnes qui ont « souvent » vu de la drogue ou des drogués dans leur quartier au cours des 12 derniers mois est stable entre 25 et 64 ans : elle concerne 9% à 11% des répondants (cf. graphique 2).

Graphique 2 : Fréquence à laquelle les gens ont vu au cours des 12 derniers mois des consommateurs, des revendeurs ou des objets en lien avec la consommation de drogue dans leur quartier selon leur âge

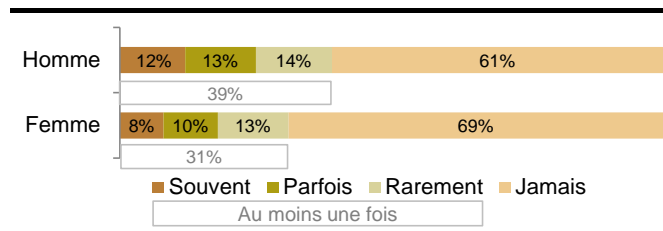


Source : STATEC - Enquête sur la sécurité (2013)

En moyenne, les hommes sont un peu plus nombreux que les femmes à avoir vu de la drogue ou des drogués dans leur quartier (39% contre 31%, cf. graphique 3).

Cette différence entre les hommes et les femmes ne s'observe pas à tous les âges. Elle ne s'observe que dans les classes d'âge 55-64 ans et 65-74 ans, groupes d'âge dans lesquels les femmes sont très peu nombreuses à voir de la drogue ou des drogués dans leur quartier. Par contre, entre 16 et 55 ans, hommes et femmes sont aussi nombreux à déclarer avoir vu de la drogue dans leur quartier.

Graphique 3 : Fréquence à laquelle les résidents et résidentes ont vu au cours des 12 derniers mois des consommateurs, des revendeurs ou des objets en lien avec la consommation de drogue dans leur quartier

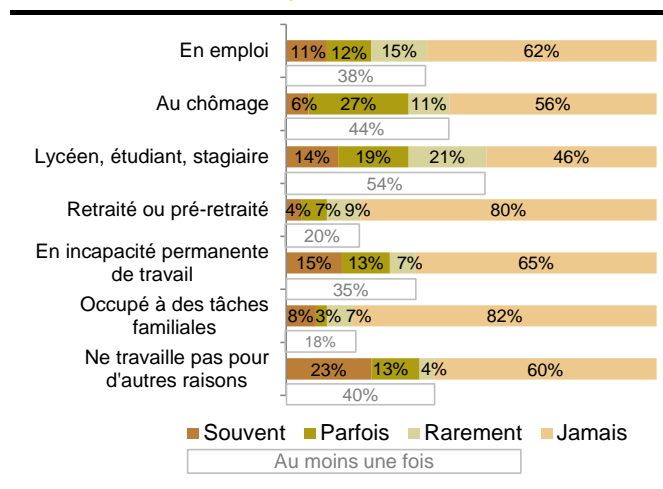


Source : STATEC - Enquête sur la sécurité (2013)

Les lycéens et les étudiants sont les plus concernés

Sans surprise, les personnes qui déclarent le plus avoir vu de la drogue dans leur quartier sont les étudiants, les lycéens et les stagiaires non rémunérés, soit les jeunes (54%, cf. graphique 4). Les chômeurs sont également nombreux dans ce cas (44%). À l'inverse, les retraités, les personnes occupées à des tâches familiales (hommes et femmes au foyer) sont les moins nombreux (respectivement 20% et 17%).

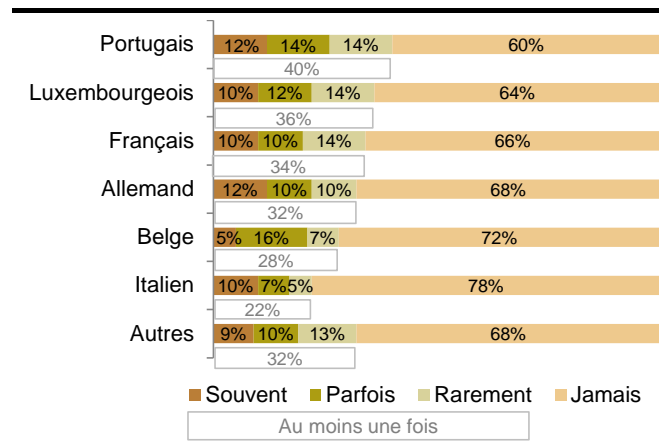
Graphique 4 : Fréquence à laquelle les gens ont vu au cours des 12 derniers mois des consommateurs, des revendeurs ou des objets en lien avec la consommation de drogue dans leur quartier selon leur statut d'occupation



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité (2013)

Pour ce qui est de la nationalité, les résidents portugais déclarent le plus avoir déjà vu de la drogue dans leur quartier (40%, cf. graphique 5). À l'inverse, les Italiens et les Belges sont les moins nombreux, respectivement 22% et 28%.

Graphique 5 : Fréquence à laquelle les gens ont vu au cours des 12 derniers mois des consommateurs, des revendeurs ou des objets en lien avec la consommation de drogue dans leur quartier selon leur âge selon leur nationalité



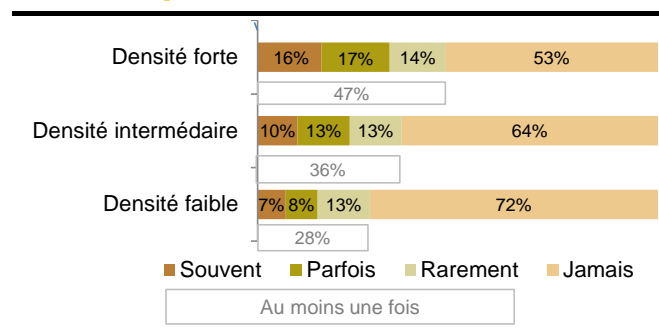
Source : STATEC - Enquête sur la sécurité (2013)

Ils vivent plutôt dans des agglomérations urbaines dynamiques

Le degré d'urbanisation est une classification européenne combinant des critères de proximité géographique et de seuil de population minimal, qui sont appliqués à des cellules de population d'1 km². Il se décompose en 3 niveaux : les zones densément peuplées (niveau 1), les zones à densité intermédiaire (niveau 2) et les zones à faible densité de population (niveau 3). Au Luxembourg, seule la capitale rentre dans le niveau 1, 15 communes appartiennent au niveau 2 et le reste du pays au niveau 3.

La présence de drogue semble liée au degré d'urbanisation des communes : c'est à Luxembourg-Ville que la part des personnes ayant vu, au moins une fois au cours des 12 derniers mois, de la drogue ou des drogués dans leur quartier est la plus forte (47%, cf. graphique 6). Dans les communes de niveau 2 et 3, les proportions sont plus faibles, respectivement 36% et 28%.

Graphique 6 : Fréquence à laquelle les gens ont vu au cours des 12 derniers mois des consommateurs, des revendeurs ou des objets en lien avec la consommation de drogue dans leur quartier selon le degré d'urbanisation de la commune de résidence



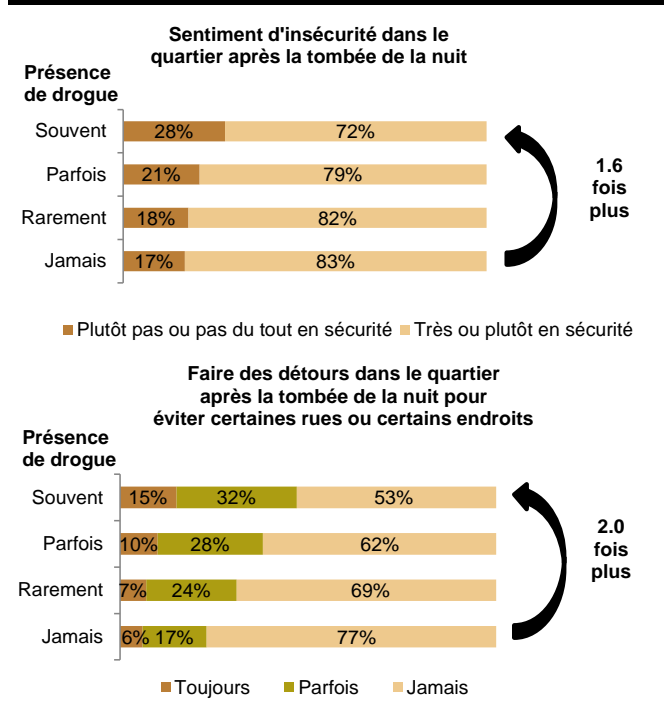
Source : STATEC - Enquête sur la sécurité (2013)

On observe néanmoins des disparités à l'intérieur des groupes. Par exemple, entre les communes à densité moyenne (niveau 2), on trouve, d'un côté, les agglomérations urbaines qui jouent un rôle central dans le pays en termes de transport, de vie étudiante et de vie nocturne, c'est-à-dire Esch-sur-Alzette, Bettembourg et Ettelbruck. Dans ces trois communes, les résidents sont plus nombreux à avoir vu dans leur quartier au cours des 12 derniers mois, des consommateurs de drogue, des dealers ou des objets relatifs à la consommation de drogue (respectivement 52%, 47% et 45%). De l'autre côté, on trouve des communes telles que Strassen, Dudelange et Differdange où la présence de drogue semble moins importante : respectivement 16%, 22% et 28% des résidents de ces communes ont vu au moins une fois au cours des 12 derniers mois des consommateurs ou revendeurs de drogue dans leur quartier.

Le sentiment d'insécurité est plus fort chez les personnes qui constatent souvent la présence de drogue dans leur quartier

Les personnes qui constatent « souvent » la présence de drogue dans leur quartier se sentent moins en sécurité que ceux qui n'en voient « jamais » : ils sont 1.6 fois plus nombreux à se sentir « plutôt pas ou pas du tout » en sécurité après la tombée de la nuit dans leur quartier (28% contre 17%, cf. graphique 7).

Graphique 7 : Sentiment d'insécurité dans le quartier après la tombée de la nuit selon la fréquence à laquelle les personnes ont constaté la présence de drogue dans leur quartier au cours des 12 derniers mois



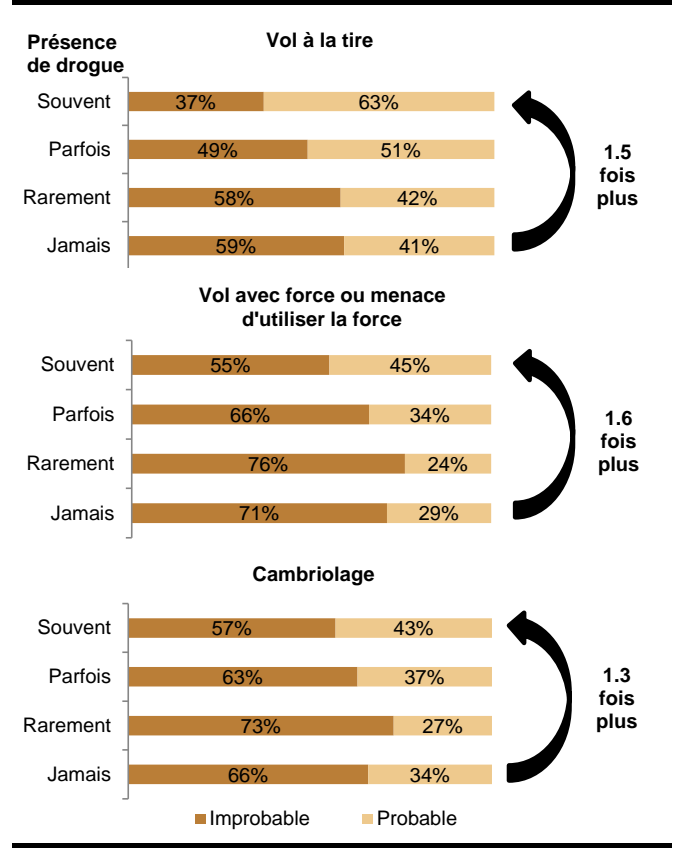
Source : STATEC - Enquête sur la sécurité (2013)

De plus, les personnes qui constatent « souvent » la présence de drogue dans leur quartier sont 2.0 fois plus nombreuses à faire « parfois » ou « souvent » des détours la nuit pour éviter certains lieux ou certaines rues de leur quartier (47% contre 23%, cf. graphique 7).

La peur des vols et des cambriolages est plus importante seulement lorsque la présence de drogue est fréquente dans le quartier

Les personnes qui vivent dans un quartier « souvent » investi par des consommateurs ou des revendeurs de drogue craignent davantage d'être victime d'un vol ou d'un cambriolage que les personnes qui n'ont pas vu, au cours des 12 derniers mois, des drogués ou des dealers dans leur quartier. Ces personnes sont 1.5 fois plus nombreuses à se sentir exposées au vol à la tire que les personnes qui ne voient « jamais » de drogues dans leur quartier (cf. graphique 8).

Graphique 8 : Sentiment d'exposition au risque de vol ou de cambriolage au cours des 12 prochains mois selon la fréquence à laquelle les personnes ont constaté la présence de drogue dans leur quartier au cours des 12 derniers mois



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité (2013) ; Les modalités « très improbable » et « plutôt improbable » ont été regroupées ainsi que les modalités « assez probable » et « très probable »

Il en est de même pour le vol avec force : les personnes ayant souvent constaté la présence de drogue dans leur quartier sont 1.6 fois plus nombreuses à se sentir exposées au risque. L'écart est moins important en ce qui concerne le cambriolage : 1.3 fois.

Par contre, lorsque la présence de drogués et/ou dealers est exceptionnelle dans le quartier, celle-ci ne semble pas jouer sur le sentiment d'insécurité des résidents, ou alors dans une très faible mesure.

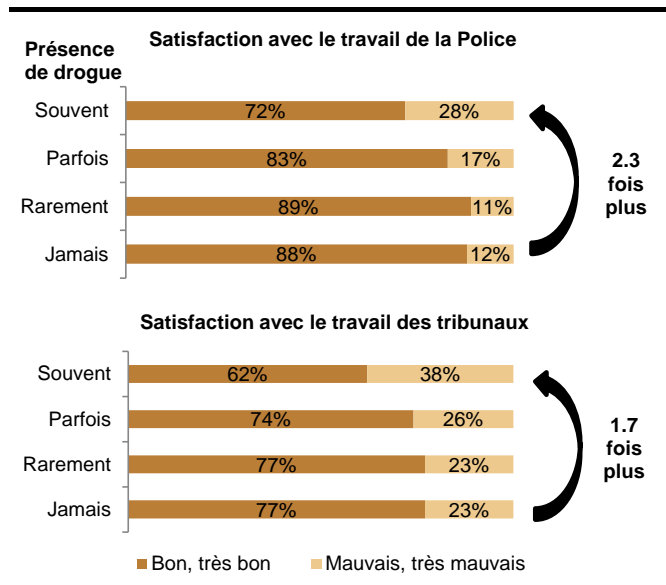
En résumé, le sentiment d'insécurité augmente clairement lorsque, dans le quartier, la présence de drogués et de dealers est régulière. Par contre, lorsque celle-ci est rare ou occasionnelle, elle ne joue pas de manière significative sur le sentiment d'insécurité de la population.

La satisfaction avec le travail de la police et le travail des tribunaux baisse quand la drogue est fréquente dans le quartier

Les personnes qui voient « souvent » de la drogue dans leur quartier ont une opinion moins bonne du travail de la police et du travail des tribunaux que les personnes qui ne voient « jamais » de drogue dans leur quartier. Elles sont 2.3 fois plus nombreuses à penser que la police fait du « mauvais » ou du « très mauvais » travail (28% contre 12%, cf. graphique 9). Concernant le travail des tribunaux, ces personnes sont 1.7 fois plus nombreuses à penser que les tribunaux font du « mauvais » ou du « très mauvais » travail (38% contre 23% pour les personnes qui ne voient « jamais » de drogue dans leur quartier, cf. graphique 9).

Pour les autres personnes, c'est-à-dire ceux qui voient « parfois » ou « rarement » de la drogue dans leur quartier, leur avis ne diffère pas, ou peu, de celui des personnes qui n'en voient « jamais ».

Graphique 9 : Satisfaction avec le travail de la police et des tribunaux selon la présence de drogue dans le quartier



Source : STATEC - Enquête sur la sécurité (2013) ; Les modalités « bon » et « très bon » ont été regroupées, ainsi que les modalités « mauvais » et « très mauvais »

Note méthodologique

L'enquête sur la sécurité (2013) est une enquête téléphonique conduite après de 3 025 personnes âgées de 16 ans et plus et habitant le Luxembourg. La collecte des données a été effectuée en juillet et août 2013. Les numéros de téléphone ont été générés de manière aléatoire selon la technique du « Random Digit Dialing ».

Cette publication est la 6^{ème} tirée de l'enquête sur la sécurité (2013). Les 5 autres publications sont : « Regards sur la sécurité et les délits au Luxembourg » (n°23/2013), « Regards sur le sentiment de sécurité des résidents au Luxembourg » (n°24/2013), « Regards sur l'évaluation du travail de la police » (n°08/2014), « Regards sur la protection des logements privés et la vidéo-surveillance publique » (n°12/2014), « Regards sur les cambriolages » (n°15/2014), « Regards sur les répercussions émotionnelles ressenties par les victimes de délits » (n°19/2014).

Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg

info@statec.etat.lu

Tél.: (+352) 247-84219

www.statistiques.lu

ISSN 2304-7135